Nations Unies S/2002/957



Conseil de sécurité

Distr. générale 27 août 2002 Français Original: anglais

Lettre datée du 21 août 2002 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste

J'ai l'honneur de me référer à ma lettre datée du 9 janvier 2002 (S/2002/15) par laquelle je vous transmettais un rapport que Cuba a présenté au Comité contre le terrorisme en application du paragraphe 6 de la résolution 1373 (2001) du Conseil.

Le Comité contre le terrorisme a soigneusement examiné le rapport avec le concours de son groupe d'experts. Il a écrit au Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies pour lui exposer ses observations préliminaires et le prier de lui adresser une réponse sous la forme d'un rapport supplémentaire avant le 24 septembre 2002.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste (Signé) Jeremy Greenstock